



PROJET FEDERAL 2018-2021



INTRODUCTION

Aménagement du temps de travail, développement du temps partiel, formation professionnelle tout au long de la vie, carrières multi-employeurs, attention accrue à l'équilibre vie professionnelle-vie privée et à la qualité de vie au travail, recul de l'âge de la retraite, prise en compte par l'entreprise du handicap et des maladies professionnelles, émergence du télétravail, pour ne citer que quelques-uns des aspects du « big-bang » en cours : en cette fin de décennie, le travail est au cœur d'une profonde mutation, impactant tant les salariés que les entreprises.

Pris dans ce mouvement historique et irréversible, le sport d'entreprise se voit porteur de nouveaux enjeux d'ampleur sociétale, qui dépassent ses finalités traditionnelles, et commandent de nouvelles modalités d'organisation et d'intervention : nous voulons ici citer les activités physiques qui peuvent être regroupées sous l'intitulé de « sport santé » ou « sport mieux-être », mais aussi celles favorisant l'insertion professionnelle, l'intégration dans l'entreprise ou encore la cohésion des équipes au travail.

Dès lors, les acteurs dont l'objet est le développement du sport d'entreprise n'ont d'autre alternative que de s'adapter à cette transformation. Placée en première ligne de ces opérateurs, la FFSE entend, sur la période 2018-2021, accentuer résolument son processus de modernisation amorcé sur la période précédente, tant en interne que vis-à-vis des entreprises.

Notre ambition est donc conséquente :

- Nous visons le **doublement du nombre de salariés** pratiquant une activité physique ou sportive en entreprise à l'horizon de 2021. Pour cela nous devons nous doter d'un instrument de mesure de ces pratiques en créant un baromètre de ces pratiques.

- De même nous nous donnons comme objectif d'atteindre **50 000 membres** de la fédération et **1000** structures en 2021.

Mais il est essentiel que cette agilité s'appuie sur des « fondamentaux » qui constituent le socle de la signature FFSE, à savoir sa mission de service public et son corollaire, la conviction d'un sport avant tout vecteur de lien social dans l'entreprise au service de la performance entrepreneuriale. Telles sont les ambitions du projet fédéral de la FFSE d'ici 2021 qui s'appuie sur une stratégie internationale volontariste ainsi que sur une nouvelle organisation de la relation fédération et structures territoriales.



A/ LES AMBITIONS FEDERALES

I) ACTIONNER LE LEVIER DES APS POUR ACCOMPAGNER LES EVOLUTIONS PROFONDES EN ŒUVRE DANS LE MONDE DU TRAVAIL

1 Développer les services et interventions de la FFSE dont l'objectif est le sport santé

- Prévention primaire : Lutter contre la sédentarité et atténuer la pénibilité. Elaborer et propager des solutions adaptées à chaque entreprise/métier. Participer à la mise en place de maisons sport santé bien être.
- Prévention secondaire : Accompagner le retour en emploi des personnes en retour de congés maternité et longue maladie en proposant des actions spécifiques d'activités physiques adaptées aux personnes en retour de longs congés et accélérer leur réintégration en entreprise
- En partenariat avec la MILDECA, prévenir les conduites addictives en entreprise
- Identifier et diffuser les bonnes pratiques en les valorisant par la création d'un label « sport santé bien être en entreprise » interministériel.



Indicateur : Nombre de labels sport santé en entreprise délivrés
Objectif : 50 labels en 2021

2 Axer l'offre de formation sur la qualification « entreprise » des intervenants et opérateurs

- La fédération est un organisme de formation agréé par le Ministère du Travail et référence sur DATADOCK. Elle élabore des formations permettant d'accompagner les acteurs pour mettre en place ses orientations.

Des formations sont nécessaires pour accompagner les entreprises, les éducateurs sportifs et nos dirigeants et salariés à la mise en œuvre d'actions de sport santé et les faire monter en compétence.

Nous prévoyons donc des séances de formations régulières et la création dans l'olympiade d'une qualification professionnelle inscrite au RNCP pour professionnaliser l'encadrement du sport en entreprise.



Indicateur : nombre de journées stagiaires
Objectif : 150 en 2021



3 Favoriser le rapprochement des acteurs du sport dans l'entreprise

- La Fédération considère comme « entreprises » toute structure employeuse : entreprises, associations, collectivités, établissements publics.
- En s'appuyant sur les expériences réussies en région (Dynaform Ludres ou Plat'forme Colombelles), il conviendra d'étendre l'intervention et l'impact de la fédération et de ses structures territoriales sur les territoires métropolitains et ultra-marins en renforçant les ligues et comités départementaux. La mise en place d'activités diversifiées, mais aussi régulières et durables, sur l'ensemble du territoire, sera poursuivie afin d'installer l'offre sportive à proximité des entreprises et réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive des salariés.
- Le développement d'événements attractifs (jeux, course de la diversité, fêtes du sport, Lauriers du sport), notamment outre-mer (Jeux nationaux 2019 en Martinique 2000 participant-e-s) constituera un levier de communication et de motivation favorisant la mobilisation des entreprises.
- Un challenge connecté des entreprises (course, marche vélo) sera organisé dès septembre 2018 en partenariat avec la start-up « Squad-Runner », couvrant l'ensemble du territoire national.
- La mutualisation des entreprises (notamment autour des zones d'activités) sera recherchée pour permettre aux plus petites (qui sont nombreuses) de pouvoir participer en surmontant les effets de seuil.



Indicateur : nombre d'affiliations

Objectif : 1000 structures membres en 2021

4 Expérimenter pour optimiser les ressources à disposition du développement du sport d'entreprise

- La FFSE s'est impliquée dans une expérimentation pour créer un nouveau modèle économique dans le monde du sport : La société coopérative d'intérêt collectif. L'objectif de cette expérimentation est de mettre en place un nouveau modèle de mise en relation des différentes parties prenantes : il s'agit de fédérer dans la gestion de cette entreprise l'ensemble des acteurs favorisant le développement du sport dans une perspective de santé, de bien-être et d'insertion sociale. Par la mobilisation de l'écosystème d'un territoire, les bénéfices de la mise en place d'une politique d'offre sportive globale à destination des salariés des entreprises de ce territoire seraient maximisés.
- D'une manière générale, la FFSE est à l'affût des innovations et expérimentations favorisant l'accès de toutes et tous aux activités physiques et sportives en relation avec les acteurs les plus divers.



Indicateur : nombre de pilotes (SCIC, maison du sport santé, mutualisation des installations.....)

Objectif : 10 pilotes réalisés ou en cours en 2021



5 Pour un sport propre, accompagner les entreprises dans leur mise en place des plans mobilité et leur offrir des solutions adaptées

- La FFSE entend mobiliser toutes les formes d'activité physique au travail. La question des mobilités au sein des entreprises comme sur les trajets domicile travail constitue pour beaucoup la première (et seule) activité physique de la journée.
- En relation avec des partenaires (Ademe, clubs des villes et territoires cyclables au plan national, partenaires multiples dans le cadre d'un projet européen), la FFSE promeut les mobilités actives dans les entreprises et prépare les salariés notamment par des sessions de formation au bon usage du vélo en ville.
- La FFSE proposera également aux entreprises de plus de 100 salariés de les accompagner dans la rédaction de leur plan de mobilité.



Indicateur : nombre d'entreprises accompagnées par la FFSE dans leur démarche de mobilité active

Objectif : 50 en 2021

6 Evaluer la performance des entreprises mettant en œuvre des politiques sportives d'entreprise

- La FFSE prétend, en s'appuyant sur des études existantes (étude Goodwill 2015) que l'implication des entreprises dans les APS de leurs salariés constitue un élément renforçant leur performance. Il convient de mesurer la réalité de cette affirmation et de mesurer quelles activités sont les plus porteuses de plus-value pour l'entreprise. Chaque acteur proposant des actions aux entreprises en établira une évaluation à trois mois en relation avec la direction pour recueillir les informations sur sa performance.



Indicateur : Nombre de retours positifs des dirigeants sur l'impact de la mise en œuvre d'une politique sportive dans l'entreprise

Objectif : 90% en 2021



II) REAFFIRMER LES APS COMME LIEU DE RENCONTRE ET DE LIEN SOCIAL DANS L'ENTREPRISE ET SON ENVIRONNEMENT

II-1) La FFSE, l'opérateur garant des valeurs d'égalité et de solidarité inhérentes au service public :

7 Ne laisser aucune salariée en marge des APS dans l'entreprise

- Refléter la réalité de la pratique d'APS par des femmes en entreprise au niveau de leur adhésion à la fédération. En effet, si le sport d'entreprise est un vecteur essentiel de la généralisation de la pratique des APS par les femmes, cela se traduit insuffisamment parmi nos membres. Le développement d'une offre notamment compétitive adaptée (qui donne du sens à la prise de licence) sera recherché à l'image « des fées du sport »
- Par ailleurs, la place des femmes dans les instances fédérales est encouragée au plan national (mixité du bureau fédéral) mais tarde à se traduire dans les instances territoriales. La commission pratiques féminines (commission statutaire de la fédération) s'est emparée de ce sujet au plan national et européen (un projet de travail sur trois ans sur cette thématique est engagé en partenariat avec différents experts). Notre proximité avec le monde de l'entreprise nous conduit à envisager un transfert entre le monde de l'entreprise et celui du sport, au regard de ce que le monde de l'entreprise a mieux mis en place que celui du sport sur ce terrain.
- Multiplier les initiatives de pratiques mixtes dans nos propositions sportives. C'est déjà le cas dans les épreuves des Jeux : cela doit être développé dans des actions de proximité ;
- Consolider par le sport les réseaux de femmes managers à l'exemple du « foot working des entreprises ».



Indicateur : pourcentage de femmes membres de la fédération.

Objectif : Atteindre 33% de femmes membres de la FFSE en 2021.

8 Favoriser l'intégration des personnes en situation de handicap dans les entreprises par l'activité physiques en développant des pratiques handivalides et handisport dans les entreprises

- Créer une offre de pratiques adaptées aux salariés en situation de handicap dans les territoires : Développement de la course de la diversité, développement de pratiques « mixtes » handi-valides (volley assis par exemple) en entreprise.
- Sensibiliser les salariés et les dirigeants (sportifs et d'entreprise) au handicap par la pratique d'activités handisports (séminaires de dirigeants autour d'une pratique handisport). Promotion et organisation de l'opération « capables ensemble », visant à faire pratiquer conjointement des salariés valides avec des personnes en situation de handicap (physique, sensoriel, mental et psychique)
- Inciter les entreprises à proposer une offre de pratique sportive destinée aux personnes en situation de handicap



Indicateur : Nombre de manifestations ouvertes aux personnes en situation de handicap.

Objectif : 25 en 2021



9 Etendre le sport d'entreprise aux personnes en attente d'intégration dans l'emploi

- S'appuyant sur l'expérience acquise en formant les emplois d'avenir recrutés par la Poste en mobilisant les APS en 2012-2014, la FFSE a développé une expertise en matière de formation par le sport aux compétences professionnelles, notamment aux savoir être. Elle s'est associée à l'association « sport emploi », installée à Bordeaux, pour construire un dispositif, « Courons vers l'emploi », destiné à permettre aux jeunes des missions locales de préciser leur projet professionnel et de s'y préparer en s'appuyant sur les compétences acquises à travers les APS. Un partenariat avec le Conseil national des missions locales avait ainsi été conclu afin de développer « Courons vers l'emploi ». La mise en œuvre de ce dispositif dans différentes régions atteste de sa pertinence.
- L'AFPA, première structure de formation en France regarde avec intérêt cette démarche pour l'adapter à ses publics. Un partenariat est envisagé.
- Cette opportunité permet également de porter les valeurs citoyennes du sport lors de nos interventions.



Indicateur : nombre de personnes impliquées dans des dispositifs d'insertion professionnelle par le sport

Objectif : 3000 en 2021

10 Favoriser l'intégration en entreprise des sportifs de haut-niveau

- La FFSE dispose d'une expertise sur les attentes des entreprises en matière sportive et sur l'intégration des nouveaux salariés dans les entreprises. Un constat a été fait : les sportifs de haut niveau rencontrent régulièrement des difficultés d'intégration dans les entreprises qui les recrutent alors qu'ils sont en carrière (ils peuvent aisément être vécus par leurs collègues comme des privilégiés occupant un emploi, mais n'en assurant pas l'intégralité, compte tenu de la charge d'entraînement et de compétition). Or, leur présence dans les entreprises peut être transformée en un échange gagnant-gagnant. C'est pourquoi, en nous appuyant sur notre réseau d'entreprise et notre expertise, nous mettons en œuvre des stratégies et un accompagnement des sportifs de haut niveau et des entreprises pour favoriser l'intégration des sportifs dans l'entreprise en les intégrant à la politique interne de l'entreprise. Il ne s'agit pas de faire des sportifs des encadrants, mais de valoriser leur expertise à leur arrivée en les intégrant comme des ambassadeurs d'une politique sportive conduite pour l'ensemble des salariés.

Un accompagnement leur permettant de se faire plus rapidement aux codes de l'entreprise est également mis en place.

- Cette action, conduite dans 2 régions en 2017, demande à s'étendre dans les autres régions en relation, si possible, avec les acteurs du pacte de performance.



Indicateur : Nombre d'entreprises membres de la FFSE accueillant des sportifs de haut niveau

Objectif : 20 en 2021



11 Opérer les contrôles de conformité et de qualification

- La fédération a créé des certificats fédéraux garantissant les compétences de leurs détenteurs dans différents domaines : capacité à mettre en œuvre un éveil musculaire, capacité à utiliser en autonomie les instruments d'une salle d'entreprise...

Ces qualifications valident des compétences vérifiées et reposent sur des modules de formation courts afin de pouvoir s'adapter aux exigences du monde du travail.

- Cette stratégie est appelée à se renforcer pour assurer une pérennisation des pratiques dans les entreprises tout en renforçant la sécurité y compris juridique des salariés et des entreprises.



Indicateur : nombre de certificats fédéraux délivrés

Objectif : 3000 d'ici 2021



II-2) LA FFSE, FACILITATEUR DE LIEN SOCIAL DANS L'ENTREPRISE ET SON ENVIRONNEMENT :

12 Favoriser la cohésion des salariés dans l'entreprise

- Les entreprises ont compris de bonne heure que le sport était porteur d'esprit d'équipe car véhiculant naturellement les valeurs de respect d'autrui, d'entraide et de collaboration, de rapprochement devant l'adversité. Cela dit, les séminaires à caractère sportifs n'ont longtemps été mis en place qu'au bénéfice du top management et des cadres supérieurs des organisations.
- Or depuis la crise économique de la fin des années 2000, les entreprises ont eu à faire face à un phénomène de délitement du lien social au sein de leurs équipes de production, d'où la mise en place de sessions de remotivation ou consolidation de la cohésion par la pratique d'APS.
- Dans ce contexte, la FFSE a construit et développé un savoir-faire axé sur la culture de l'esprit d'équipe, auquel ont fait appel notamment ENGIE (à l'occasion d'un déménagement mal vécu par les salariés) ou encore une sous-direction du Ministère des Sports (séminaire).
- Parallèlement, on peut considérer que la participation de salariés d'une même entreprise à un événement FFSE (challenge, Lauriers du sport, Jeux, principalement) favorise la connaissance mutuelle, et consécutivement renforce la cohésion au sein de l'entreprise.
- Fort de ce constat et de son expérience, la FFSE entend développer des séminaires de cohésion à destination de toutes les catégories de salariés.



Indicateur : nombre de salariés bénéficiant d'un séminaire de cohésion FFSE
Objectif : 1000 en 2021

13 Rendre visible le sport d'entreprise

- Travailler le lien social en entreprise par la pratique d'APS repose sur un minimum d'envie de la part de l'ensemble des salariés (dont une partie ont une représentation faussée d'un sport exclusivement axé sur la performance), ainsi que sur une adhésion de leurs managers au principe du sport comme levier vertueux pour améliorer la cohésion.
- Dès lors il est important de donner à voir une image attrayante pour tous du sport d'entreprise, en utilisant tous les canaux de communication, multipliant la fréquence des messages, favorisant les témoignages des participants, centrant la communication sur les dimensions d'ouverture à tous et festive.
- La FFSE souhaite développer sa présence dans tous les medias et en particulier sur les réseaux sociaux.



Indicateur : volume d'abonnés sur les réseaux sociaux Facebook, Twitter, LinkedIn
Objectif : 20 000 en 2021



14 Favoriser l'engagement

- Après l'accroche initiale entre les salariés lors d'un événement sportif, la consolidation du lien social dans l'entreprise passe par une pratique dans la durée des APS.
- A ce titre la licence constitue la forme la plus achevée de l'engagement individuel, puisqu'elle engage à une pratique récurrente sur une année.
- Cela dit la licence ne suffit pas à rendre compte de formes d'engagement moins affirmés, mais qui traduisent cependant un volontarisme des salariés à rechercher plus de proximité en interne (participation à un événement type marathon relais par exemple).
- Le passeport FFSE a été créé et lancé en 2018 pour rendre compte de ces engagements qui doivent se développer sur l'olympiade.



Indicateur : nombre de licences et passeports FFSE

Objectif : 50 000 en 2021

15 Promouvoir la convivialité

- Si les APS en entreprise constituent, par leur nature même, un levier puissant pour consolider le lien social en interne, il convient d'ajouter qu'autour de la pratique s'offrent de multiples occasions et opportunités de faire se rencontrer les salariés : conjoints, enfants, familles accompagnant les pratiquants ; temps conviviaux organisés en amont et aval de la pratique (cérémonie d'ouverture des Jeux, de remises de trophées, soirées de clôture, etc).
- Consciente de l'importance de ces temps, à tort souvent considérés comme périphériques, la FFSE apporte un soin particulier à leur organisation et leur succès, en prolongement des épreuves sportives.



Indicateur : nombre d'accompagnants non pratiquants aux manifestations FFSE

Objectif : 5000 d'ici 2021



B/ UNE STRATEGIE RENOVEE

I) DEVELOPPER LA PLACE DE LA FRANCE A L'INTERNATIONAL

16

Piloter la politique européenne et internationale du sport d'entreprise

- Investie depuis plusieurs décennies pour présider aux destinées de la Fédération Européenne du Sport d'Entreprise (EFCS), à l'origine de la création de la Fédération Mondiale du Sport d'Entreprise (WFCS), la France préside les deux fédérations internationales et en assure le pilotage.
- Cette initiative et ce leadership ont favorisé le développement de la Fédération française qui, en retour, peut faire bénéficier de son expérience les structures internationales. Les élections des exécutifs de ces fédérations ont lieu en 2018, L'enjeu premier consiste à se maintenir à la tête de ces fédérations. Par ailleurs, le développement de la toute récente fédération mondiale constitue une priorité. Le nombre de pays membres et le poids des membres dans leurs pays seront les deux axes mis en avant.



Indicateur : Réélection du président. Nombre de pays membres de la fédération mondiale en 2021

17

Faire reconnaître la place du sport d'entreprise dans les instances internationales

- La reconnaissance de l'importance du sport d'entreprise, son développement et ses financements dépendent de plus en plus fréquemment de structures internationales, notamment Européennes. C'est pourquoi la FFSE développe depuis plusieurs années une stratégie de travail dans le cadre européen.
- S'inscrire dans une dynamique européenne, en étant présent dans les différentes instances communautaires, et internationales, en recherchant des partenariats à ce niveau, constitue des enjeux importants pour la réussite du développement du sport d'entreprise en France.
- La FFSE sollicite donc le concours de partenaires dans ces espaces internationaux : réponse à des appels à projet européens, rechercher des relations avec des organisations telles que l'Organisation internationale du travail ou le Bureau international du travail correspond à cette dynamique. LA FFSE au plan national s'y investit et promeut auprès de ses structures déconcentrées la participation aux projets européens ou internationaux.



Indicateur : Réponse à cinq appels à projet internationaux ou européens d'ici 2021



18

Accueillir des évènements internationaux du sport d'entreprise

- L'organisation d'évènements internationaux constitue une vitrine favorisant le développement de la pratique du sport d'entreprise sur le territoire national.
- L'accueil des Jeux mondiaux en 2018 à a Baule concernera ainsi un nombre jusqu'alors non atteint de participants Français.
- De même l'organisation de conférences internationales autour des problématiques du sport d'entreprise focalise l'attention sur cette thématique de la part des plus grandes entreprises françaises.
- La FFSE développera dans l'olympiade une stratégie permettant de multiplier ces évènements. L'accueil en 2023 des Jeux Européens d'été du sport d'entreprise constitue un objectif prioritaire pour la Fédération ;



Indicateur : Obtention dans l'olympiade de l'organisation des Jeux européens en France.



II) STRUCTURER NOS INSTANCES TERRITORIALES POUR METTRE EN ŒUVRE LES AMBITIONS FEDERALES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Afin de proposer une politique sportive accessible sur l'ensemble du territoire, et d'installer une offre sportive à proximité des entreprises, la Fédération a pour ambition de développer son réseau déconcentré et de s'appuyer sur des structures territoriales (ligues et comités départementaux) renforcées.

Les objectifs visés :

- L'association au projet fédéral et la réaffirmation d'une identité fédérale : redonner du sens aux priorités et produits fédéraux, à travers une déclinaison de ces derniers sur l'ensemble des territoires ;
- Le renforcement du sentiment de solidarité entre les différentes structures territoriales et au sein de la fédération : communication ascendante, descendante et transversale ;
- La déclinaison d'un maillage territorial équilibré et un appui de la fédération aux ligues et comités départementaux adapté à la situation de chaque structure.

La stratégie de structuration territoriale s'appuiera ainsi sur 3 piliers :

19 Assurer le développement de l'offre sportive fédérale sur le territoire

- Décliner les « produits fédéraux » sur l'ensemble du territoire : La déclinaison de la stratégie nationale implique un développement de l'offre sportive à travers des dispositifs fédéraux, adaptés aux spécificités de chaque territoire en fonction des besoins. Ces produits fédéraux peuvent être compétitifs (Les Lauriers du sport, les challenges...) ou non (les Fées du sport, Courons vers l'emploi...).
- Décliner les partenariats nationaux sur l'ensemble du territoire : La déclinaison de nos partenariats nationaux (fédérations sportives, fédération nationale profession sport loisirs, start-ups, mutuelles...) sur les territoires sera privilégiée pour varier les activités proposées dans les meilleures conditions.
- Développer des projets nationaux fédérateurs : Des compétitions nationales permettent à tous de participer en même temps à un même événement :
 - Les Jeux nationaux, organisés à une fréquence plus rapprochée (tous les ans) offrent l'opportunité à tous les licenciés FFSE de se réunir dans une région différente chaque année.
 - De même, le projet de challenge connecté des entreprises, permet à tous les territoires de participer en même temps, mais sur la durée, à une même compétition.
- Initier des projets d'ampleur dans les territoires, afin d'aider les ligues et comités à se structurer économiquement : en fonction des besoins et des initiatives partenariales, la Fédération est aussi directement à l'initiative de projets en région, en lien étroit avec la ligue concernée qui devient par la suite en grande partie responsable et bénéficiaire d'un projet qui lui apporte gain économique, expertise supplémentaire, et l'aide à se structurer.



Exemples : le partenariat avec Harmonie Mutuelle en région Centre, le projet Confluences à Lyon, la tournée du FASTT dans les régions. Impulsés par le niveau national, ces projets permettent aux territoires de se développer, accompagnés dans un premier temps par les moyens de la fédération ; par la suite, le développement de ces projets s'appuie sur la capacité des ligues et comités à s'en emparer et à les décliner sur leur territoire.

- Favoriser la labélisation fédérale d'événements créés sur les territoires : En parallèle, associer les territoires au projet fédéral implique que ces derniers puissent de leur initiative proposer des événements régionaux à la labélisation fédérale, afin de bénéficier d'une valorisation et d'une visibilité plus forte.
- Assurer la viabilité des structures et des projets, par le contrôle et l'évaluation : assurer le succès des projets et la viabilité des structures implique contrôle et évaluation :
 - o L'évaluation qualitative et quantitative d'un projet dans ses différentes dimensions (rapport bénéfice/risque économique, en termes d'image...) devra être systématiquement recherchée.
 - o Plus globalement, la structuration de la ligue ou du comité sera évaluée qualitativement (remontées des projets ou plans de développement, capacité à construire des actions diversifiées sur le long terme), quantitativement (nombre de licences et affiliations) et financièrement (contrôle financier à travers les bilans annuels demandés).



Indicateur : Nombre de manifestations organisées par ligue
Objectif : 15 en 2021

20

Structurer les territoires : coordonner et mutualiser les pratiques au sein d'un réseau territorial renforcé

- Améliorer la circulation de l'information vers les territoires, et les remontées d'information : renforcement du lien régulier avec les ligues : réunions de travail avec les conseillers techniques fédéraux en région, diffusion d'un calendrier commun, newsletter,... Ces échanges d'informations permettent également l'amélioration du fonctionnement fédéral dans sa globalité (exemple : suite aux retours de terrain, engagement d'un travail de simplification et modernisation du système de prise de licences par les salariés).
- Favoriser le partage d'expérience et la mutualisation des pratiques entre les territoires : élaboration d'une méthodologie et renforcement de l'outillage technique des ligues : construction d'un kit de fiches « retours d'expérience » en région, plateforme d'échange, newsletter interne valorisant les bonnes pratiques... La fédération se nourrit en effet aussi de ses ligues : en s'appuyant sur les expériences réussies, en valorisant les initiatives en région, et en aidant à la modélisation de ces bonnes pratiques, il conviendra d'étendre l'intervention de la fédération sur les territoires encore peu développés.



Indicateur : Nombre d'expériences territoriales réussies modélisées
Objectif : 20 d'ici 2021



21

Accompagner les structures territoriales : soutenir l'élaboration de projets locaux en lien avec les objectifs fédéraux

- Accompagnement technique des ligues et comités, en fonction de leurs besoins : élaboration et construction de projets, élaboration d'un dossier et d'une stratégie,... cet accompagnement s'effectue selon le degré d'autonomie des ligues (qu'elles soient déjà développées, récemment créées, ou à redynamiser). En 2020, une réunion bilan avec chaque ligue ainsi qu'avec les principaux partenaires (financiers et têtes de réseau) sera organisée.
- Formation des élus, bénévoles et salariés : les évolutions du projet de développement de la FFSE, les spécificités du sport d'entreprise, les moyens et modalités de mise en œuvre des projets, les apports réglementaires ou techniques : des formations seront proposées aux élus, mais aussi aux salariés, afin de les accompagner et de les outiller dans leur développement territorial.
- Apport en termes de moyens humains et financiers : Au-delà du soutien technique à distance, ou parfois lors de déplacements spécifiques en région, la fédération assure un soutien des ligues à travers la gestion du dispositif du service civique : le suivi des services civiques en région est assuré du recrutement à la sortie, en passant par un suivi mensuel de leurs actions et l'organisation de leur parcours citoyen. La fédération visera à renforcer la capacité d'action des ligues à travers le suivi du bon déroulement de la mission, aussi bien pour le jeune que pour la structure.



Indicateur : Nombre de ligues disposant d'un projet de développement validé par la DTN

Objectif : 15 en 2021

Fort de son projet fédéral, qui constitue la ligne directrice de l'action de ses instances, de ses élus et de sa DTN pour les quatre années à venir, la FFSE se met en ordre de marche.

Elle fait évoluer en parallèle son modèle économique dans le sens d'un équilibre partenaires publics/privés davantage à l'image de sa sphère d'intervention et de ses cibles d'action, sans renier son fondement d'association loi de 1901, pour fonctionner à l'horizon 2021 comme une entreprise performante de l'économie sociale et solidaire.

Ce modèle permettra d'appréhender les évolutions du monde sportif et de son environnement économique en assurant les moyens du développement fédéral en toute indépendance.

Installée sur ce socle, la FFSE entend devenir la référence incontournable et le levier central de la croissance du sport d'entreprise, tant vis-à-vis des entreprises que des institutions, pour relayer efficacement dans le monde économique la dynamique engagée par la Nation pour réussir les Jeux Olympiques de 2024.